



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Autoritarisme, répression et réorganisations... Combattre sur plusieurs fronts contre la même politique postale !

**Bulletin du NPA Secteur Poste -
Octobre 2014**

26 mai 2005 : le GIGN intervient contre les grévistes du Centre de Tri de Bègles-Bordeaux qui occupaient leur centre pour en empêcher la fermeture. Plusieurs militants sont poursuivis à la fois en commission disciplinaire et au tribunal. Ce n'est pas un hasard si la Poste frappe fort à ce moment-là : elle s'apprête à lancer le plus vaste plan de restructurations et de suppressions d'emplois de son histoire, à savoir « Facteur d'Avenir ». Répression et réorganisations sont les deux faces d'une même pièce.

Etouffer l'émergence d'une nouvelle combativité

Depuis lors, la machine répressive s'est emballée : les procédures disciplinaires et/ou pénales contre les représentants syndicaux sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus brutales. Mais si la répression s'accélère, c'est parce qu'il y a une combativité qui s'exprime. Depuis le début de 2014, cette répression croissante accompagne le déploiement des grèves parmi les plus longues qu'ait connu l'entreprise : 173 jours de grève dans le 92, 130 jours à Aubigny, 93 jours à Ajaccio, 61 jours à Epinay-sur-Orge, 51 jours à Paris 15... De multiples autres conflits de moindre durée (entre 3 et 10 jours) se sont déroulés ces derniers mois.

Ces derniers temps, la direction de La Poste fait face à une détermination un peu inhabituelle, qui se manifeste dans des régions et des types de bureaux très différents. Et elle ne voudrait surtout pas que cette détermination devienne un exemple à suivre par les autres postiers. La Poste est encore le second employeur après l'Etat et les grèves de postiers peuvent jouer un rôle dans le climat social du pays.

La répression touche tous les postiers, pas seulement les militants. Pourquoi La Poste a-t-elle peur de la contagion ? Parce que les signes de mécontentement se sont multipliés ces dernières années, sans

même parler des grèves. Et c'est bien pour cela que la répression ne s'abat pas que sur les militants : La Poste veut faire du tout-disciplinaire son mode de management normal, et elle reconnaît avoir licencié 1000 personnes en 2011, et 850 en 2012. Parmi eux, nombreuses et nombreux sont ceux qui l'ont été pour des brouilles, ou tout simplement pour s'être opposé à tel ou tel petit chef. Combien de postiers du rang sont accablés par des « demandes d'explications », par des brimades en tout genre, pour avoir refusé d'assister aux « Espaces-Temps-Communication », pour avoir refusé telle ou telle tâche supplémentaire non-payée, ou tout simplement pour ne pas avoir atteint ses objectifs commerciaux ?

Evidemment, étant donné le rapport de forces actuel, toute la colère accumulée par les postiers est loin de s'exprimer sous forme de bagarre collective. Mais une des pièces du puzzle qui manque pour qu'une riposte collective des postiers prenne forme, c'est l'existence de perspectives de luttes communes. La lutte de classes n'est pas un slogan empoussiéré : c'est la seule voie pour gagner face à un patronat enragé. Regrouper les résistances est un impératif. Et cela commence par défendre l'ensemble des camarades postiers visés par la répression.



<http://www.npa-secteurposte.org/>

30 octobre : mobilisation !

Le rassemblement du 30 octobre est une étape importante : il se tient le jour de la commission disciplinaire de Yann Le Merrer, représentant de SUD Activités Postales 92 que La Poste veut révoquer de la fonction publique pour « intrusions dans des établissements postaux » et « prises de parole sauvages ». En fait, pour avoir été l'un des animateurs de la récente grève des Hauts de Seine. Ce rassemblement revêt un enjeu particulier. Si Yann était révoqué pour son activité militante, cela serait une première à La Poste depuis 1953 ! Ce rassemblement sera l'occasion de protester contre la politique répressive de La Poste dans son ensemble et de défendre le droit à s'organiser et à s'opposer à l'arbitraire patronal.

Rassemblement au 100 rue Maurice Arnoux à Montrouge, Métro
Mairie de Montrouge

13h30 pour accompagner Yann lors de son entrée en commission
disciplinaire

18h30 prises de parole

Parole de postiers !

Totalement interdites sur la DOTC Paris Sud depuis juin 2005, les prises de parole furent encore autorisées sur la DOTC Paris Nord, malgré un encadrement qui devenait de plus en plus restrictif, jusqu'en juin 2012.

L'enjeu de ces "prises de parole" est crucial. Pour les postiers, il s'agit non seulement de recevoir une information de façon directe, mais aussi et surtout de se réunir sur le lieu et pendant le temps de travail pour discuter collectivement. Ces "prises de parole" ont quelques fois été de réelles Assemblées Générales qui votèrent la grève sur le tas, et c'est bien pour cette raison qu'elles sont tant réprimées ! En effet, lorsqu'un collègue assiste à une AG massive de son centre et vérifie que tout le personnel s'oppose à une décision de la direction, la question de la lutte, de la grève, prend un sens bien plus concret qu'un appel à la grève sur un tract lu individuellement devant son casier.

C'est cette capacité d'organisation et de résistance que la direction de La Poste combat tant, en sanctionnant à tout va les militants qui organisent ces AG. Il faut soutenir ce mode d'intervention, surtout quand les militants et collègues réprimés se retrouvent exposés aux pires diffamations. Accusés de "propos irrespectueux et injurieux", voire de "comportements agressifs envers l'encadrement", les militants qui continuent et continueront à faire ces prises de parole devront être soutenus inconditionnellement, il

en va de la défense de la capacité de résistance collective des postiers !

Dernière minute : fin de la grève à Aubigny

Après 130 jours de grève, les grévistes d'Aubigny (Cher)

ont arraché l'annulation de la pause méridienne, alors que la direction avait prétendu pendant des mois que la question était « non négociable ». On reviendra plus en détail sur ce conflit dans le prochain numéro de ce bulletin.

La pointeuse non merci !

Les agents du cedex de Nanterre ont refusé de sortir en tournée vendredi 17 octobre et cela jusqu'à 10h. Pourquoi ? La direction voulait qu'ils flashent leur deuxième tour. Une mesure qui n'a aucun intérêt pour la qualité du service... mais un gros pour le flicage des agents.

En effet, comme ça la direction sait à quelle heure précisément les collègues sont passés dans la dernière entreprise : une petite pointeuse qui ne disait pas son nom ! Avec derrière la possibilité de remettre en cause le fini/parti.

Mais 100% des collègues ont refusé et la direction qui est la même que celle de Rueil-Malmaison n'a pas voulu se rajouter des ennuis. Dès le lundi d'après le projet était retiré et aucune sanction prononcée. Comme quoi quand le rapport de forces est là tout va !

